

Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick

Membre à temps plein

Lieu : Saint John (Nouveau-Brunswick)

Établie en vertu de la *Loi sur la Commission de l'énergie et des services publics*, la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick (CESPNB ou la Commission) agit comme organisme de réglementation dans différents secteurs pour le Nouveau-Brunswick. La Commission est composée de cinq membres à temps plein nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

La CESPNB assure la surveillance réglementaire de l'électricité, de la distribution et de la commercialisation du gaz naturel, de la sécurité des pipelines et des services d'autobus publics. Elle établit également les prix hebdomadaires des produits pétroliers. La surveillance que fait la Commission dans ces secteurs en garantit la justesse, la transparence, l'ouverture et l'indépendance.

La Commission a pour mandat de garantir que les fournisseurs de services facturent des tarifs justes et raisonnables et offrent un service fiable à la population du Nouveau-Brunswick. À titre de tribunal quasi judiciaire indépendant, la Commission tient des audiences pour trouver un équilibre entre les intérêts des entités réglementées et ceux du public.

La Commission de l'énergie et des services publics est à la recherche de deux membres à temps plein.

Les candidats idéaux posséderont une forte capacité d'analyse. Ils détiendront des compétences et une expérience pertinentes appuyées par un engagement à protéger les intérêts du public. Les candidats seront autonomes et auront un bon esprit de collaboration, en plus de détenir une expérience en comptabilité, en génie, en droit ou dans tout autre domaine pertinent. Une bonne connaissance de l'anglais et du français, à l'oral comme à l'écrit, sera considérée comme un atout.

Pour respecter l'engagement de la CESPNB à accroître la diversité dans les postes d'influence, les candidatures qui représentent la diversité linguistique, culturelle et géographique de la province; incluant les personnes de tous les genres, de toutes les orientations sexuelles, et de toutes les origines ethniques sont encouragées.

Les nominations sont pour un mandat de dix ans, avec possibilité de renouvellement.

Vous trouverez d'autres renseignements au sujet de la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick au <https://nbeub.ca/>.

Pour poser votre candidature, veuillez transmettre votre curriculum vitae et votre lettre de présentation à Renée Young par courriel à ryoung@boyden.com.

Nous remercions tous les candidats qui manifesteront de l'intérêt pour ce poste, mais nous communiquerons seulement avec les candidats retenus.